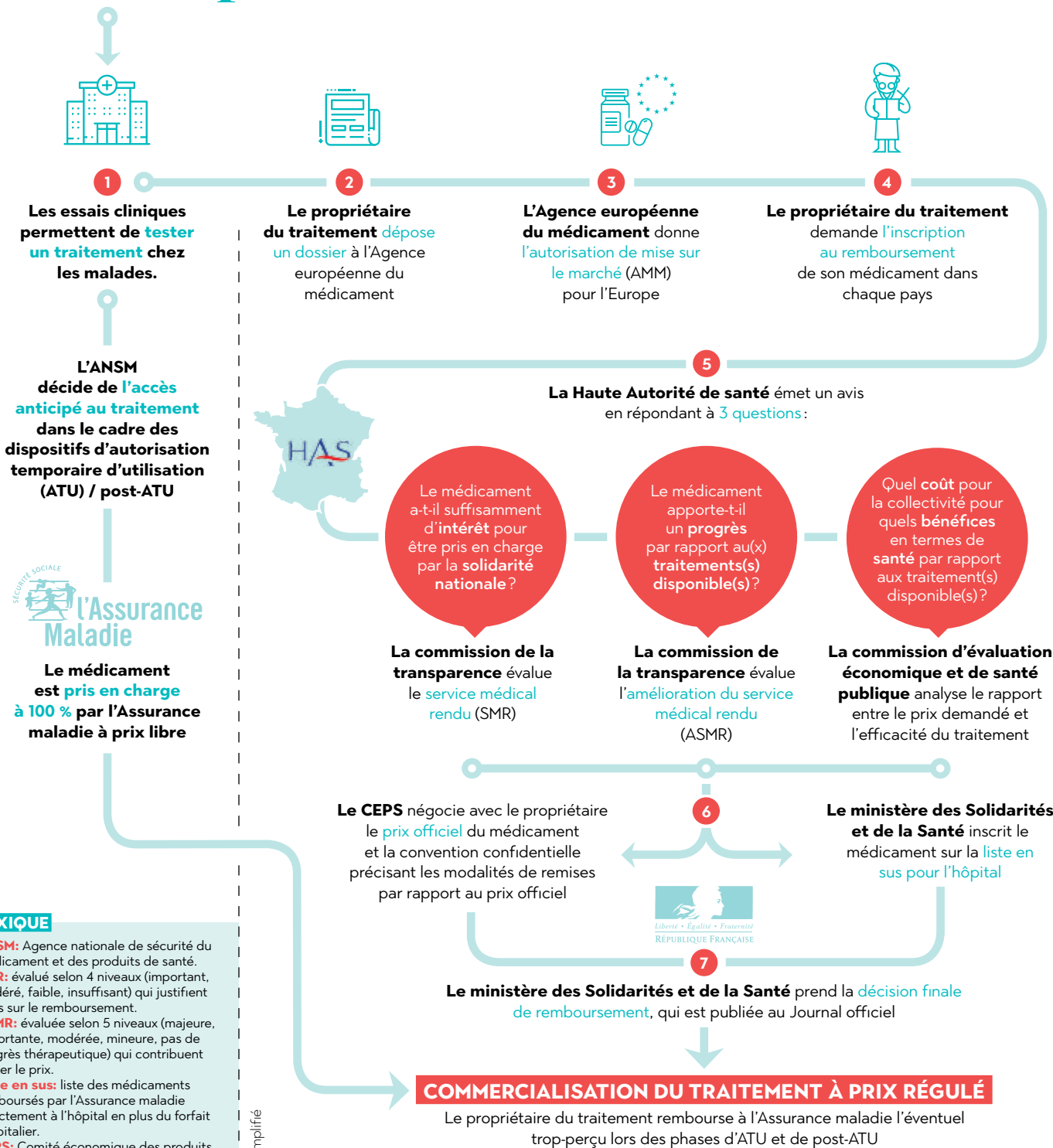




Médicaments innovants et coûteux

QUELLES ÉTAPES POUR fixer le prix et le remboursement ?



L'ANSM décide de l'**accès anticipé au traitement** dans le cadre des dispositifs d'autorisation temporaire d'utilisation (ATU) / post-ATU



Le médicament est **pris en charge à 100 %** par l'Assurance maladie à prix libre

LEXIQUE

ANSM: Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

SMR: évalué selon 4 niveaux (important, modéré, faible, insuffisant) qui justifient l'avis sur le remboursement.

ASMR: évaluée selon 5 niveaux (majeure, importante, modérée, mineure, pas de progrès thérapeutique) qui contribuent à fixer le prix.

Liste en sus: liste des médicaments remboursés par l'Assurance maladie directement à l'hôpital en plus du forfait hospitalier.

CEPS: Comité économique des produits de santé.

Prix officiel: n'est pas le prix réel car il ne reflète pas les éventuelles réductions négociées dans la convention.

Schéma simplifié